

## MOTION DE SOUTIEN

Nous, membres ou sympathisants de l'association AVÉ, créée pour restaurer un libre **Accès permanent** (de jour comme de nuit) au **Volcan en Éruption**, sommes, ce mercredi 13 décembre 2006 présents, à partir de 9 heures, au Tribunal de Saint-Benoît pour y soutenir nos camarades condamnés pécuniairement pour avoir été présents dans l'Enclos Fouqué, le 30 décembre 2005, en dehors des heures d'ouverture instaurées arbitrairement par la Préfecture.

En effet, cette mesure contraignante fut établie sans concertation avec les usagers de la Fournaise. Or, le Piton de la Fournaise en éruption offre, un spectacle grandiose et inoubliable, aux Réunionnais et aux nombreux touristes qui souhaitent s'approcher de cette manifestation ignée exceptionnelle. Nous priver de cette liberté, qui fut pendant des décennies notre pain quotidien, c'est supprimer d'un trait de plume injuste un des atouts essentiels de l'écotourisme réunionnais.

Nous savons que parfois l'océan est meurtrier, que bien plus souvent nos routes ont fait des victimes, sans qu'il soit pour cela interdit d'y accéder. Nous demandons en conséquence une juste estimation des risques pour que notre **Volcan** soit libéré tout en y établissant un code de bonne conduite que notre association a pris soin d'élaborer.

Nous souhaitons que les décisions concernant la réglementation à l'accès au Volcan soient prises de façon collégiale avec les personnes averties, les associations reconnues et les instances de la Réunion ayant une longue pratique et expérience de ce site et qui sont à même de donner leur avis, et de servir de relais pour responsabiliser les usagers, dans le respect des décisions plurilatérales.

Veillez, Monsieur le Juge recevoir nos sentiments respectueux et notre souci bienveillant quant aux fraternelles libertés dont nous devrions tous jouir en connaissance de cause.

Signatures des membres du bureau de l'association AVÉ :

Président, René PASTORE

Vice-président Dr Roger LAVERGNE

Secrétaire Alain BERTIL

Secrétaire adjoint Jean HIVERT

Trésorier Frédéric BROCHET

Médecin conseil Dr Claude GINDREY

Signatures des membres ou sympathisants de l'association AVÉ :

  
Guy PIGNOLET, 97439 Sainte Rose